

2023



15

Éducation
et science

Neuchâtel 2023

Résiliation du contrat d'apprentissage, réentrée, statut de certification

Résultats pour la formation professionnelle
initiale duale (AFP et CFC), édition 2023



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la statistique OFS

Éditeur: Office fédéral de la statistique (OFS)

Renseignements: lernstat@bfs.admin.ch

Rédaction: Réjane Deppierraz, OFS

Série: Statistique de la Suisse

Domaine: 15 Éducation et science

Langue du texte original: français

Mise en page: Publishing et diffusion PUB, OFS

Graphiques: Publishing et diffusion PUB, OFS

En ligne: www.statistique.ch

Imprimés: www.statistique.ch
Office fédéral de la statistique, CH-2010 Neuchâtel,
order@bfs.admin.ch, tél. +41 58 463 60 60
Impression réalisée en Suisse

Copyright: OFS, Neuchâtel 2023
La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales,
si la source est mentionnée.

Numéro OFS: 1642-2300

Table des matières

1	Introduction	4
2	Taux de résiliation du contrat d'apprentissage rapporté aux contrats et aux personnes	5
3	Taux de résiliation du contrat d'apprentissage selon la durée de formation standard	7
4	Taux de résiliation du contrat d'apprentissage selon le sexe	8
5	Taux de résiliation du contrat d'apprentissage selon la nationalité et le lieu de naissance	9
6	Taux de résiliation du contrat d'apprentissage selon le domaine de formation ¹	10
7	Moment de la première résiliation du contrat d'apprentissage	12
8	Taux de réentrée en formation	13
9	Taux de réentrée en formation selon la durée de formation standard	14
10	Taux de réentrée en formation selon le sexe	15
11	Taux de réentrée en formation selon la nationalité et le lieu de naissance	16
12	Taux de réentrée en formation selon le domaine de formation ¹	17
13	Moment de la réentrée en formation	19
14	Poursuite de la formation	20
15	Statut de certification en fin de période d'observation	22
16	Méthodologie	24
17	Sources	25

1 Introduction

La présente publication détaille les résultats obtenus pour la formation professionnelle initiale duale en termes de taux de résiliation du contrat d'apprentissage (RCA), de taux de réentrée dans la formation professionnelle après une RCA ainsi que de statut de certification en fin de période d'observation.

Parmi les quelques 53 400 personnes ayant débuté pour la première fois une formation professionnelle initiale duale en été 2018 et dont le parcours a pu être suivi jusqu'à fin 2022, 24% ont vu leur contrat d'apprentissage résilié de manière anticipée que ce soit par l'entreprise formatrice ou par la personne en formation. La très grande majorité des jeunes concernés, soit 79%, ont cependant recommencé une formation professionnelle initiale par la suite. Dans la plupart des cas, la reprise s'est accompagnée d'un changement de profession ou d'entreprise formatrice.

Parmi les près de 52 400 jeunes ayant entamé pour la première fois une formation professionnelle initiale duale durant l'été 2017, 89% ont obtenu un titre au sein du système de la formation professionnelle initiale cinq ans et demi après le début de leur formation, 3% se trouvent encore en formation et 1% a échoué à la procédure de qualification. Quant au 6% de personnes restantes, elles n'ont, après résiliation du contrat d'apprentissage, pas repris de formation à la fin de la période d'observation et ont ainsi quitté, au moins provisoirement, le système de la formation professionnelle initiale. Une partie de ces personnes ont repris une formation dans une autre filière du degré secondaire II.

Cette publication est complétée par une série de tableaux détaillés qui peuvent être consultés sous :

www.education-stat.admin.ch → Transitions et parcours dans le domaine de la formation → Dans le degré secondaire II → Résiliation du contrat d'apprentissage → Informations supplémentaires → Tableaux

En raison d'une révision du processus d'enquête ayant conduit à l'amélioration de la couverture des résiliations de contrats d'apprentissage intervenues en fin d'année civile, les résultats de la cohorte d'entrée 2018 ne sont pas comparables à ceux des cohortes d'entrée précédentes. Afin d'éviter toute erreur d'interprétation, l'OFS renonce ainsi à publier des résultats détaillés au niveau des grandes régions et des cantons. Ces chiffres seront à nouveau disponibles dès que la stabilité des données le permettra.

2 Taux de résiliation du contrat d'apprentissage rapporté aux contrats et aux personnes

Définition

Avant d'entamer une formation professionnelle initiale duale, l'apprenti conclut un contrat d'apprentissage avec une entreprise formatrice valable pour la durée de sa formation. Par résiliation du contrat d'apprentissage (RCA), on entend la rupture anticipée – c'est-à-dire intervenant avant le terme de la période de formation convenue – du contrat de formation duale. La RCA peut émaner tant de l'entreprise formatrice que de la personne en formation. La RCA pouvant être suivie d'une reprise de formation, elle ne suppose pas automatiquement un arrêt définitif de la formation professionnelle initiale. Dans le cadre de cette analyse, les cas de RCA touchant la cohorte des apprentis ayant entamé pour la première fois une formation professionnelle initiale duale en été 2018 ont été observés jusqu'au 31.12.2022.

Pour le calcul du taux de RCA, il faut distinguer entre l'optique liée aux contrats, où l'on considère la proportion de contrats résiliés, et l'optique liée aux personnes, où l'on considère le nombre de personnes touchées par une résiliation. Certains apprentis ayant vécu plusieurs ruptures de contrat, le nombre de personnes touchées par la problématique est inférieur au nombre de contrats résiliés. On a donc calculé un **taux de RCA rapporté aux contrats** et un **taux de RCA rapporté aux personnes**. Cette méthode permet de tenir compte des apprentis ayant conclu et résilié plusieurs contrats de même que de montrer combien de fois les personnes concernées ont été touchées par une RCA.

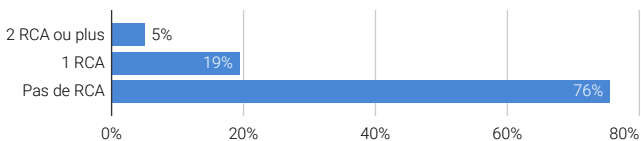
Les taux de RCA indiqués dès la page 7 se rapportent aux personnes.

Parmi les quelques 53 400 apprentis ayant commencé pour la première fois une formation professionnelle initiale duale en été 2018, près de 16 300 résiliations anticipées du contrat d'apprentissage ont été recensées. Rapporté au nombre total de contrats, le taux de résiliation est de 31%. Le nombre de jeunes concernés étant un peu plus faible (près de 13 000 personnes), le taux de résiliation rapporté aux personnes se monte à 24%.

Entre l'été 2018 et la fin 2022, alors que près de trois quarts des apprentis ont terminé leur formation sans résiliation de contrat, 19% d'entre eux ont été confrontés à une RCA et 5% à plusieurs.

Résiliations du contrat d'apprentissage par personne

Cohorte d'entrée 2018 suivie jusqu'au 31.12.2022



RCA: résiliation du contrat d'apprentissage

Source: OFS – LABB

© OFS 2023

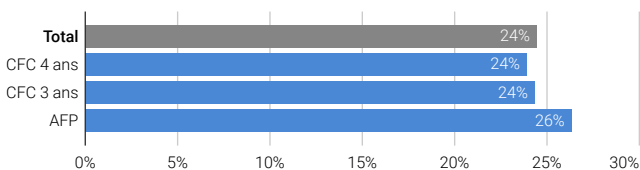
3 Taux de résiliation du contrat d'apprentissage selon la durée de formation standard

Sur les près de 53 400 apprentis que compte la cohorte ayant entamé pour la première fois une formation professionnelle initiale duale en été 2018, 10% a entrepris une formation menant à une attestation fédérale de formation professionnelle (AFP), 65% une formation menant à un certificat fédéral de capacité (CFC) en trois ans et 24% une formation menant à un CFC en quatre ans.

Le taux de résiliation du contrat d'apprentissage dépend de la durée de formation standard. Il se situe en effet dans une fourchette d'environ deux points de pourcentage entre les CFC en trois ou quatre ans (24% de RCA) et les AFP (26%). Il en va de même pour le nombre de RCA subies en cours de formation par les apprentis : entre 19 et 21% d'entre eux en ont vécu une au cours de la période d'observation contre 5% qui en ont vécu plusieurs.

Taux de résiliation du contrat d'apprentissage¹ selon la durée de formation standard

Cohorte d'entrée 2018 suivie jusqu'au 31.12.2022



¹ taux rapporté aux personnes

Source: OFS – LABB

© OFS 2023

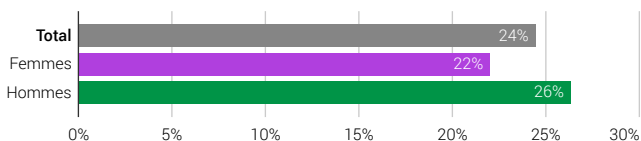
4 Taux de résiliation du contrat d'apprentissage selon le sexe

La cohorte observée compte un peu plus d'hommes que de femmes (56% resp. 44%) ayant commencé une formation professionnelle initiale duale pour la première fois en 2018. Ce constat est cependant à nuancer en fonction de la durée de la formation standard. Ainsi, si les filières AFP enregistrent 60% d'hommes, les filières CFC en trois ans comprennent majoritairement des femmes (55%) et les formations CFC se déroulant sur quatre ans majoritairement des hommes (84%).

Les résiliations du contrat d'apprentissage ont été plus fréquentes chez les hommes que chez les femmes au cours de la période d'observation. Ainsi, 26% des apprentis ont vécu au moins une RCA contre 22% des apprenties.

Taux de résiliation du contrat d'apprentissage¹ selon le sexe

Cohorte d'entrée 2018 suivie jusqu'au 31.12.2022



¹ taux rapporté aux personnes

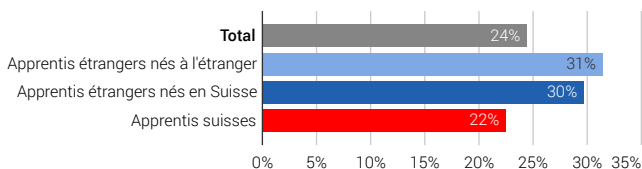
5 Taux de résiliation du contrat d'apprentissage selon la nationalité et le lieu de naissance

La cohorte des apprentis ayant entamé pour la première fois en 2018 une formation professionnelle initiale en entreprise comprend avant tout des jeunes de nationalité suisse (76%). Viennent ensuite les apprentis d'origine étrangère nés à l'étranger (13%) puis les apprentis d'origine étrangère nés en Suisse (10%). La répartition de ces sous-populations diffère cependant nettement en fonction de la durée standard de la formation. Ainsi, si les jeunes de nationalité suisse représentent 47% des apprentis dans les filières conduisant à l'AFP, ils sont bien plus présents dans les filières conduisant au CFC en trois ans (78%) ou au CFC en quatre ans (86%).

Le taux de résiliation du contrat d'apprentissage varie notablement en fonction de la nationalité et du lieu de naissance des jeunes. Il augmente ainsi de près de neuf points de pourcentage entre les apprentis d'origine suisse (22%) et ceux d'origine étrangère (31%). À l'intérieur de cette dernière population, les jeunes d'origine étrangère nés à l'étranger enregistrent un plus fort taux de RCA (31%) que les jeunes d'origine étrangère nés en Suisse (30%).

Taux de résiliation du contrat d'apprentissage¹ selon la nationalité et le lieu de naissance

Cohorte d'entrée 2018 suivie jusqu'au 31.12.2022



¹ taux rapporté aux personnes

Source: OFS – LABB

© OFS 2023

6 Taux de résiliation du contrat d'apprentissage selon le domaine de formation¹

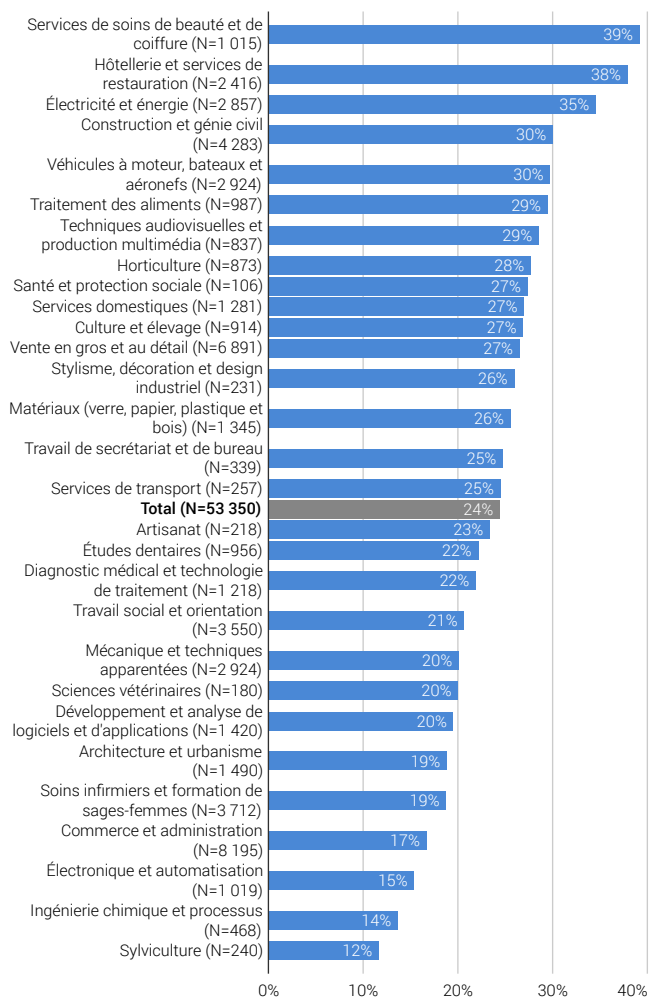
Les trois domaines de formation les plus suivis par les apprentis de la cohorte 2018 à leur première entrée dans la formation professionnelle initiale duale sont : *Commerce et administration* (15%), *Vente en gros et au détail* (13%) ainsi que *Construction et génie civil* (8%).

En termes de taux de résiliation du contrat d'apprentissage, les différences entre les domaines de formation sont considérables. Alors que ce taux se situe en moyenne à 24%, les domaines *Électricité et énergie*, *Hôtellerie et services de restauration* ainsi que *Services de soins de beauté et de coiffure* dépassent les 30% de RCA. À l'autre bout du spectre, les domaines *Sylviculture* et *Ingénierie chimique et processus* présentent des taux de RCA inférieurs à 15%.

¹ niveau 3 de la classification internationale type de l'éducation (CITE) 2013

Taux de résiliation du contrat d'apprentissage¹ selon le domaine de formation

Cohorte d'entrée 2018 suivie jusqu'au 31.12.2022



¹ taux rapporté aux personnes

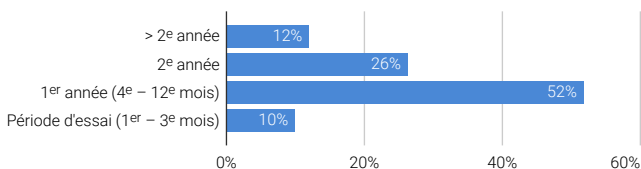
N nombre de personnes dans le domaine de formation. Seuls sont considérés les domaines avec au moins 100 contrats de formation.

7 Moment de la première résiliation du contrat d'apprentissage

62% des résiliations du contrat d'apprentissage touchant les jeunes ayant commencé pour la première fois une formation professionnelle initiale en 2018 ont eu lieu au cours de la première année de formation, dont 10% pendant la période d'essai (du 1^{er} au 3^e mois). Près d'un quart des RCA se sont produites au cours de la deuxième année de formation et 12% après celle-ci. La probabilité de RCA diminue ainsi régulièrement avec le temps.

Moment de la 1^{re} résiliation du contrat d'apprentissage

Cohorte d'entrée 2018 suivie jusqu'au 31.12.2022



Source: OFS – LABB

© OFS 2023

8 Taux de réentrée en formation

Définition

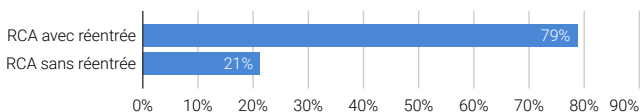
Le taux de résiliation du contrat d'apprentissage ne donne pas de renseignements sur la suite du parcours de formation des personnes concernées. Il faut donc y ajouter le calcul du **taux de réentrée** en formation, c'est-à-dire la part des apprentis qui, après une RCA, recommencent une formation certifiante. Dans le cadre de cette analyse, les cas de réentrées pour les jeunes ayant entamé pour la première fois une formation professionnelle initiale duale en été 2018 ont été observés jusqu'au 31.12.2022.

À noter que la présente étude ne considère que les réentrées au sein du système de la formation professionnelle initiale.

Sur les quelques 13 000 jeunes entrés pour la première fois en formation pendant l'été 2018 et ayant fait l'expérience d'une ou de plusieurs résiliations de contrat d'apprentissage durant leur parcours éducatif, la très grande majorité (79%, soit près de 10 300 personnes) a recommencé une formation professionnelle initiale à fin 2022. Le reste n'est pas (encore) revenu dans le système de la formation professionnelle initiale à cette date, est passé dans une autre formation du secondaire II ou a quitté le système éducatif sans qualification certifiée.

Taux de réentrée après la 1^{re} résiliation du contrat d'apprentissage

Cohorte d'entrée 2018 suivie jusqu'au 31.12.2022



RCA: résiliation du contrat d'apprentissage

Source: OFS – LABB

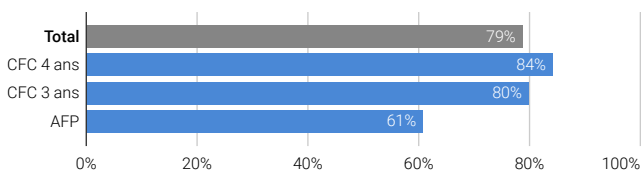
© OFS 2023

9 Taux de réentrée en formation selon la durée de formation standard

Le taux de réentrée en formation après résiliation du contrat d'apprentissage diffère notablement en fonction de la durée de la formation choisie à l'entrée dans le système de la formation professionnelle initiale duale par les jeunes ayant entamé leur cursus en 2018. Alors que 61% des apprentis ayant débuté une filière menant à une AFP reviennent dans le système de formation après une résiliation de contrat, ce taux passe à 80% pour les apprentis ayant commencé une filière menant au CFC en trois ans. Les jeunes inscrits dans une filière CFC en quatre ans reprennent une formation encore plus souvent que les autres (84%).

Taux de réentrée selon la durée de formation standard

Cohorte d'entrée 2018 suivie jusqu'au 31.12.2022



Source: OFS – LABB

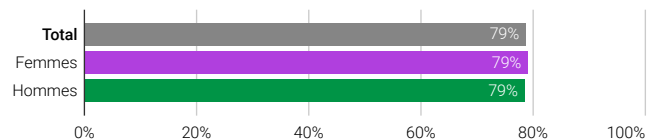
© OFS 2023

10 Taux de réentrée en formation selon le sexe

Le taux de réentrée dans une formation professionnelle initiale après résiliation d'un contrat d'apprentissage diffère peu selon le sexe. Il est de 79% pour les jeunes femmes ayant débuté leur formation en 2018 et à peine plus bas pour les jeunes hommes de la même cohorte.

Taux de réentrée selon le sexe

Cohorte d'entrée 2018 suivie jusqu'au 31.12.2022



Source: OFS – LABB

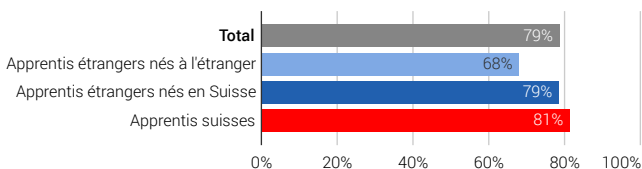
© OFS 2023

11 Taux de réentrée en formation selon la nationalité et le lieu de naissance

Le taux de réentrée en formation varie notablement en fonction de la nationalité et du lieu de naissance des jeunes ayant entamé leur formation en été 2018. Les apprentis étrangers nés à l'étranger recommencent ainsi nettement moins souvent une formation professionnelle initiale après une résiliation de contrat d'apprentissage que les apprentis suisses (taux de réentrée de 68% pour les premiers, de 81% pour les seconds). Il en va de même pour les apprentis étrangers nés en Suisse dont le taux de réentrée se situe à 79%.

Taux de réentrée selon la nationalité et le lieu de naissance

Cohorte d'entrée 2018 suivie jusqu'au 31.12.2022



Source: OFS – LABB

© OFS 2023

12 Taux de réentrée en formation selon le domaine de formation¹

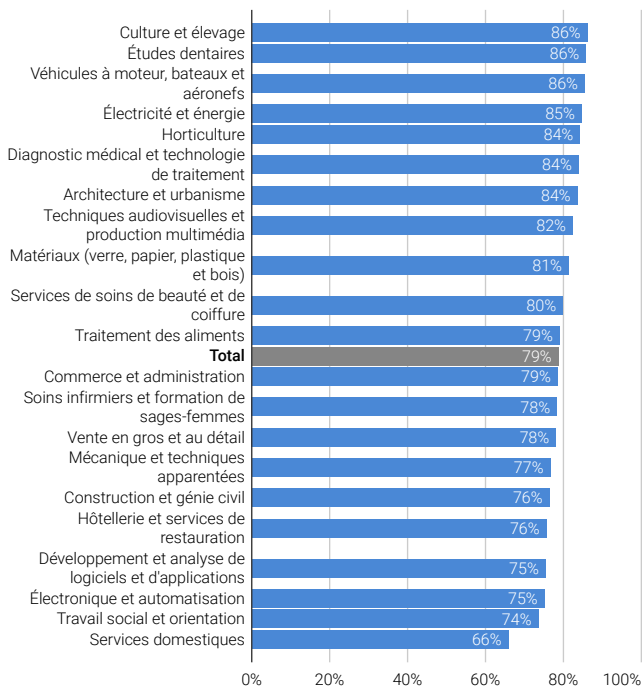
La probabilité de réentrée en formation après une résiliation de contrat d'apprentissage n'est de loin pas la même selon le domaine de formation choisi à l'entrée dans la formation professionnelle initiale duale par les jeunes ayant débuté leur cursus en 2018. L'écart se monte ainsi à près de 20 points de pourcentage entre le domaine dans lequel le taux de réentrée est le plus bas (*Services domestiques*, 66% de réentrée) et celui dans lequel il est le plus haut (*Culture et élevage*, 86% de réentrées).

Les raisons de ces différences pourraient résider notamment dans l'offre de places d'apprentissage, qui varie selon les domaines, dans les pratiques de sélection, elles aussi variables selon les domaines, ainsi que dans les éventuelles mesures de soutien et d'accompagnement accordées aux apprentis après une résiliation de contrat.

¹ niveau trois de la classification internationale type de l'éducation (CITE) 2013

Taux de réentrée selon le domaine de formation

Cohorte d'entrée 2018 suivie jusqu'au 31.12.2022



Seuls sont considérés les domaines de formation avec au moins 100 contrats de formation.

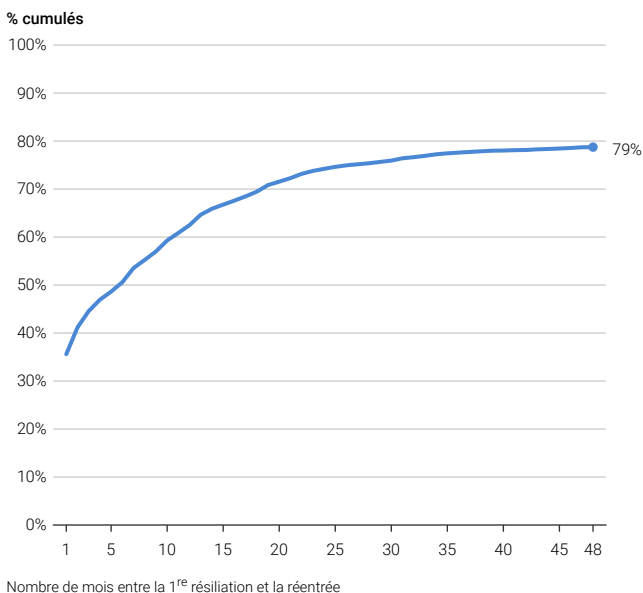
13 Moment de la réentrée en formation

36% des jeunes ayant entamé une formation professionnelle initiale duale durant l'été 2018 et ayant vécu une résiliation de contrat d'apprentissage au cours de la période étudiée ont recommencé une formation professionnelle initiale dans le mois suivant. À partir du deuxième mois déjà, le nombre de personnes qui entreprennent une nouvelle formation diminue nettement. La part des jeunes qui reprennent une formation n'augmente plus, dès lors, que de zéro à près de 5 points de pourcentage par mois. Le taux de réentrée passe ainsi à 62% au terme de la première année suivant la résiliation de contrat, à 74% au terme de la deuxième année et à 79% en fin de période d'observation.

C'est ainsi immédiatement après la résiliation du contrat d'apprentissage que les chances de réentrée sont les plus grandes. Plus le temps passe, plus la probabilité de réintégrer une formation certifiante diminue.

Durée de l'interruption entre la 1^{re} résiliation du contrat d'apprentissage et la réentrée

Cohorte d'entrée 2018 suivie jusqu'au 31.12.2022



Source: OFS – LABB

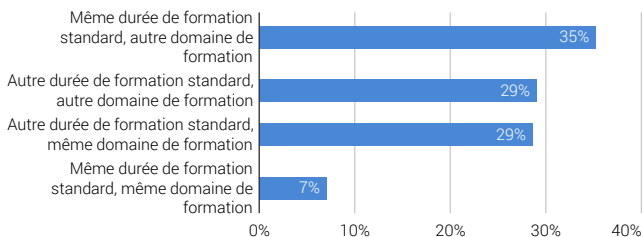
© OFS 2023

14 Poursuite de la formation

56% des personnes de la cohorte 2018 ayant recommencé une formation après résiliation de leur contrat d'apprentissage se sont réorientées professionnellement au cours de la période d'observation, ce qui signifie qu'elles ont repris leur formation dans une autre profession que celle choisie initialement. Dans la plupart des cas (58%), le changement de profession s'est assorti d'un passage vers une formation d'une autre durée standard¹, accompagné ou non d'un changement de domaine de formation. Dans 35% des cas, le changement de profession n'a pas donné lieu à un passage vers une formation d'une autre durée standard mais a eu pour résultat un changement de domaine de formation. Les apprentis restant dans une formation de même durée standard et dans le même domaine de formation tout en changeant de profession sont rares (7% des cas).

Poursuite de la formation après la 1^{re} résiliation du contrat d'apprentissage avec réorientation professionnelle

Cohorte d'entrée 2018 suivie jusqu'au 31.12.2022



Source: OFS – LABB

© OFS 2023

Quant au 44% de personnes n'ayant pas connu de réorientation professionnelle puisqu'elles ont poursuivi leur formation dans la même profession qu'initialement, la majorité d'entre elles ont repris leur activité dans une autre entreprise.

¹ Il peut s'agir soit du passage d'une formation AFP vers une formation CFC (ou inversement) ou encore du passage d'une formation CFC en trois ans vers une formation CFC en quatre ans (ou inversement).

Pour la cohorte 2018, les taux de réentrée selon la durée standard de la formation sont les suivants: 61% des personnes ayant interrompu une formation de type AFP ont repris une formation de même durée standard, 36% se sont réorientées vers un CFC en trois ans et 3% vers un CFC en quatre ans. 75% des personnes ayant interrompu une formation de type CFC en trois ans ont repris une formation de même durée standard, 20% ont recommencé une formation AFP et 5% une formation CFC en quatre ans. 51% des personnes ayant interrompu une formation de type CFC en quatre ans ont repris une formation de même durée standard, 42% sont passées dans une formation CFC en trois ans et 7% dans une formation AFP.

15 Statut de certification en fin de période d'observation

Définition

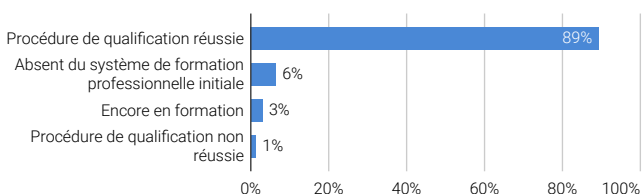
Le **statut de certification** indique à quelle étape de leur parcours de formation se trouvent les apprentis à la fin d'une période d'observation définie. Le parcours de formation peut, au cours de cette période ou par la suite, aboutir à une réussite de la certification (obtention d'un titre de formation professionnelle) ou à un échec (sortie du système de formation sans qualification certifiée).

Dans le cadre de ce chapitre, les parcours des apprentis ayant entamé pour la première fois une formation professionnelle initiale duale durant l'été 2017 ont été suivis jusqu'au 31.12.2022. À noter que l'analyse ne considère que le statut obtenu en fin de période d'observation au sein du système de la formation professionnelle initiale.

En été 2017, près de 52 400 personnes ont commencé une formation professionnelle initiale en entreprise. 89% d'entre elles ont, fin 2022, achevé leur formation avec succès, la plupart (77%) par la voie ordinaire et sans résiliation du contrat d'apprentissage.

Statut de certification en fin de période d'observation

Cohorte d'entrée 2017 suivie jusqu'au 31.12.2022



Le total peut être légèrement supérieur ou inférieur à 100% en raison des écarts d'arrondi.

Cinq ans et demi après le début de leur formation, 3% des apprentis se trouvent encore en formation et 1% a échoué à la procédure de qualification. Quant au 6% de personnes restantes, elles n'ont, après résiliation du contrat d'apprentissage, pas repris de formation à la fin de la période d'observation et ont ainsi quitté, au moins provisoirement, le système de la formation professionnelle initiale.

16 Méthodologie

Les analyses présentées dans cette publication se basent sur une approche longitudinale et suivent le parcours éducatif d'une cohorte d'entrée pendant une durée définie. Par cohorte d'entrée, on entend ici l'ensemble des apprentis débutant pour la première fois une formation professionnelle initiale duale au cours de l'été d'une année donnée¹.

La cohorte d'entrée étudiée de même que la durée de la période d'observation diffèrent selon l'indicateur calculé. Ainsi, pour le taux de RCA et le taux de réentrée en formation, l'analyse porte sur la cohorte 2018 suivie jusqu'au 31.12.2022, soit sur quatre ans et demi, alors que pour le statut de certification, la cohorte 2017 suivie jusqu'au 31.12.2022, soit sur cinq ans et demi, est prise en considération. Le choix d'une période plus longue pour le calcul des taux en rapport avec le statut de certification permet de tenir compte de manière adéquate d'éventuels redoublements ou autres prolongations de formation qui ont une influence notable sur les résultats, principalement pour les personnes ayant choisi d'effectuer une formation en quatre ans menant à un certificat fédéral de capacité. Pour le calcul du taux de RCA et du taux de réentrée en formation, une période d'observation de quatre ans et demi est suffisante, les chiffres obtenus n'évoluant que peu lorsque des années supplémentaires sont ajoutées à l'analyse. C'est pourquoi la cohorte disponible la plus récente, c'est-à-dire celle de 2018, peut être utilisée.

La population étudiée ne comporte que les personnes faisant partie de la population résidente permanente lors de leur entrée en formation et étant restées en Suisse pendant l'entier de la période d'observation.

Les pourcentages sont arrondis à la valeur supérieure ou inférieure, ce qui peut avoir pour conséquence que leur somme diffère de 100%.

¹ entre le 30.06. et le 31.10.

17 Sources

Analyses longitudinales dans le domaine de la formation (LABB)

Depuis 2012, le numéro AVS à 13 chiffres (NAVS13) permettant l'identification unique des personnes figure dans l'ensemble des relevés du domaine de la formation. Le programme OFS «Analyses longitudinales dans le domaine de la formation» (LABB) a été initié dans le but de tirer parti des nouvelles potentialités offertes par cet identificateur.

Les analyses longitudinales résultent du couplage, de l'harmonisation et d'un traitement longitudinal de données issues des statistiques de la formation (pour cette étude: statistique de la formation professionnelle initiale SBG-SFPI) et d'autres sources de données.

Statistique de la formation professionnelle initiale (SBG-SFPI)

La statistique de la formation professionnelle initiale (SBG-SFPI) renseigne sur toutes les personnes suivant une formation menant au certificat fédéral de capacité (CFC) ou à l'attestation fédérale de formation professionnelle (AFP). Sont relevées toutes les personnes suivant une formation professionnelle initiale, principalement celles liées par un contrat d'apprentissage avec une entreprise formatrice (resp. avec une école des métiers ou une école de commerce pour les formations à plein temps), et inscrites dans une école professionnelle. Sont également relevées toutes les personnes effectuant, sans contrat d'apprentissage, une procédure de qualification ou de validation.

Renseignements

lernstat@bfs.admin.ch

Autres informations concernant les domaines de la formation:
www.education-stat.admin.ch.

En ligne

www.statistique.ch

Imprimés

www.statistique.ch

Office fédéral de la statistique

CH-2010 Neuchâtel

order@bfs.admin.ch

tél. +41 58 463 60 60

Numéro OFS

1642-2300

Les informations publiées ici contribuent à mesurer la réalisation de l'objectif de développement durable (ODD) n° 4 «**Éducation de qualité**», de l'Agenda 2030 des Nations Unies. En Suisse, c'est le système d'indicateurs MONET 2030 qui assure le suivi de la mise en œuvre de ces objectifs.



Système d'indicateurs MONET 2030

www.statistique.ch → Trouver des statistiques → Développement durable → Système d'indicateurs MONET 2030

**La statistique
compte pour vous.**

www.la-statistique-compte.ch